

## ÉTUDE HARRIS INTERACTIVE POUR PRÉSANSE – SECOND VOLET

# Enjeux de santé et sécurité au travail : quelle est la perception des salariés de TPE/PME ?

À l'heure où les partenaires sociaux se concertent sur l'avenir du système d'acteurs œuvrant dans le champ de la Santé au travail en France, Présanse a cherché à mesurer et décrypter la perception qu'ont les salariés de l'action des SSTI, pour ainsi contribuer à un état des lieux actualisé qui fonde les évolutions à venir sur la réalité du terrain.

**L**e rapport remis en août 2018 par la Députée du Nord, Charlotte Lecocq, en réponse à une commande du Premier ministre, propose de transformer radicalement le modèle de la Santé au travail en France. Ainsi, l'organisation des Services de santé au travail interentreprises, premiers acteurs de proximité pour accompagner les TPE et PME dans leurs démarches de prévention des risques professionnels, est-elle clairement remise en cause.

Mais, en appui de cette volonté de transformation, les données chiffrées actualisées sur l'activité de ce secteur manquaient et les verbatims recueillis par les rapporteurs, plutôt négatifs à l'endroit des SSTI et justifiant un nouveau modèle, détonnaient avec la perception de terrain.

Ainsi, début mai, Présanse diffusait les résultats d'une enquête de perception réalisée par Harris Interactive concernant l'opinion des employeurs sur la Santé au travail (voir IM de mai 2019, pages 6 et 7). Ils révélaient, notamment, que pour 72 % des dirigeants de TPE/PME, les Services de santé au travail disposent d'une image positive, et plus particulièrement dans les entreprises de plus de 50 salariés (85 %). Très attachés à ce service de proximité, les employeurs ont également exprimé les progrès qu'ils en attendent.

Le Salon Préventica de Paris, le 21 mai dernier, a été l'occasion de dévoiler les résultats cette fois relatifs à la perception des salariés.



### Les Services de santé au travail bénéficient d'une bonne image d'ensemble auprès des salariés de TPE/PME

Environ sept salariés sur dix (71 %) déclarent avoir une bonne image des SSTI et six salariés sur dix se montrent satisfaits de l'accompagnement du Service de santé au travail de leur entreprise. Ces Services de santé au travail sont très généralement considérés comme indispensables (71 %) et à l'écoute des salariés (60 %). De manière générale, les enjeux de santé et sécurité au travail sont reconnus comme bien pris en compte par les entreprises (73 %). Les salariés sont avant tout satisfaits de la proximité du centre de santé et du professionnalisme des intervenants (66 %).

### Une connaissance partielle des missions des professionnels de la santé et de la prévention en entreprise...

61 % des salariés interrogés déclarent avoir bénéficié de l'intervention d'un Service de santé au travail dans leur entreprise au cours des trois dernières années et 83 % des salariés connaissent au moins une des missions proposées par le Service de santé au travail de leur entreprise.

# SOMMAIRE

## ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

### 4 Journée d'étude du 13 juin 2019

Poursuite des travaux sur l'offre

4 Le recours au NIR dans la gestion des AT/MP des agents publics et de leur suivi post-exposition

### 5 Outils de communication partagés

Nouveau kit pour une communication en direction des parlementaires

### 6 Salon Santé et Sécurité Paris 2019

Les SSTI franciliens rassemblés sur le Salon Préventica

## COMMUNICATION DES SERVICES

### 8 Communication des Services membres du GIE (PEST)

#### DPST

### 9 Référentiel Amexist

Un kit de communication pour les SSTI labellisés Amexist

## ACTUALITÉS RH

### 10 Cartographie des emplois

Témoignage de l'AIST 84

## MÉDICO-TECHNIQUE

### 11 Réseau des Médecins-Relais des SSTI

Programme de la journée d'information organisée le 27 juin à Paris

### 11 Cancers Pro Actu et Cancers Pro Doc

Des ressources en accès libre sur la prévention des cancers professionnels

### 12 « Mon diagnostic Prévention » d'AST Grand Lyon

Un outil d'autodiagnostic à destination des entreprises

## JURIDIQUE

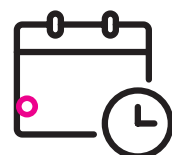
### 14 Accidents du Travail et Maladies professionnelles

Modification de la procédure de reconnaissance AT/MP

15 Impossibilité de la mise à la retraite d'office pour un salarié ayant atteint 70 ans au moment de son embauche

### 16 Apprentis et médecine de ville

Modèle d'attestation de suivi fixé par arrêté



### **N'OUBLIEZ PAS !** 13 juin 2019

#### Journée d'étude

Hôtel Marriott Opera  
Ambassador - Paris 9<sup>e</sup>

# ÉDITORIAL

Les partenaires sociaux achèveront courant juin leurs concertations autour du projet de réforme du système de Santé au travail. Nous saurons s'ils souhaitent engager des négociations qui, en cas d'accord, guideront les choix du Gouvernement. Dans le cas contraire, l'exécutif aura toute latitude pour rédiger un projet de loi qui pourrait être soumis au Parlement à partir de cette fin d'année.

Pendant ce temps d'échanges qui prend fin, les SSTI ont complété et actualisé l'état des lieux les concernant, afin de tracer des pistes de progrès, en lien avec les réalités de 2019.

En fournissant des données sur l'activité des Services, tenant compte de la réforme de 2016, en faisant la démonstration, par l'organisation des Rencontres Santé-Travail du 12 mars, de l'étendue de leur action et de leur implantation territoriale devant 8 000 acteurs de l'entreprise, et en produisant deux études récentes menées par Harris Interactive sur la perception et les attentes des dirigeants et des salariés, les SSTI ont apporté des informations actualisées et étayées, afin d'envisager des progrès dans leur secteur d'activité.

La contribution de Présanse est prolongée par la formalisation de propositions, déjà diffusées pour une large part dans notre environnement. Pilotage du dispositif, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, développement des systèmes d'information, clarification de l'offre d'accompagnement, innovation, évaluation, certification, ..., autant de points travaillés et disponibles. Ces contenus sont, dans tous les cas, des aides pour soutenir la dynamique de progrès à l'œuvre dans les SSTI, et pourront utilement alimenter tous les acteurs qui appellent de leurs vœux une co-construction du système à renouveler.

Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

#### Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière

75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : [www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)

Email : [info@presanse.fr](mailto:info@presanse.fr)

ISSN : 2606-5576

**Responsable de la publication :** Martial BRUN

#### Rédaction :

Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Constance PASCREAU, Virginie PERINETTI, Béata TEKIELSKA, Sandra VASSY

#### Assistantes :

Agnès DEMIRDJIAN, Patricia MARSEGLIA

**Maquettiste :** Elodie CAYOL



# ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Pour rappel, aujourd'hui, l'action des SSTI est articulée autour de quatre missions légales indispensables les unes aux autres :

- ▶ Action en entreprise.
- ▶ Surveillance de l'état de santé.
- ▶ Conseil.
- ▶ Traçabilité et veille sanitaire.

Cette connaissance des rôles des professionnels de santé en entreprise pourrait s'améliorer : 43 % des sondés connaissent chacune des missions des SSTI.

Par exemple, un peu plus de la moitié des salariés savent qu'ils peuvent demander à tout moment la consultation d'un médecin du travail (55 %) et ainsi, ils sont moins d'un salarié sur cinq à avoir demandé la visite d'un professionnel de santé en dehors des visites obligatoires.

## Des salariés se montrent réceptifs à de nombreuses idées concernant l'amélioration de leurs relations avec leur Service de santé au travail

Avoir un interlocuteur unique pour les sujets en lien avec la Santé au travail (79 %), avoir la possibilité d'autoriser le partage sécurisé des informations de Santé au travail avec son médecin traitant (78 %) et bénéficier d'examens complémentaires dépassant le cadre strict de la Santé au travail (78 %), sont des possibilités attendues par les salariés.

## Une étude nécessaire dans un contexte de réforme

Il apparaît que le rapport remis en août par la Députée du Nord Charlotte Lecocq n'intègre pas la dynamique actuelle de transformation des Services de santé au travail interentreprises (SSTI) initiée depuis la loi "Travail" de 2016, ne disposant pas de données actualisées sur l'image ou les résultats réels des Services.

La perception exprimée dans la présente étude peut servir de point d'appui pour conduire une réforme dans une logique d'amélioration continue d'un dispositif qui a déjà engagé de profondes transformations. ■

**71 % des salariés**  
déclarent avoir une bonne image des SSTI.

**6 salariés sur 10**  
se montrent satisfaits de  
l'accompagnement du Service de santé  
au travail de leur entreprise.

**66 % des salariés**  
sont satisfaits de la proximité  
de leur centre de santé et du  
professionnalisme des intervenants.

**71 % des sondés**  
considèrent les SSTI comme indispensables.

et **60 %** considèrent qu'ils sont  
à l'écoute des salariés.



## MOUVEMENT

**(78) Monsieur Guy-François D'HALLUIN**  
remplace **Monsieur Benoît MAUGUY** depuis  
le 14 mai 2019 à la direction d'OSTRA.



Plus d'infos sur [www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)